

UNITED NATIONS
*United Nations Organization Mission
In the Democratic Republic of Congo*



NATIONS UNIES
*Mission de l'Organisation des Nations
Unies en République Démocratique du
Congo*

MONUC Bulletin



N° 077 du 16 juin 2003

**BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MISSION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**



SOMMAIRE

- **Visite du Conseil de Sécurité en RDC :**
 - Encouragement à la transition
 - Hommage aux vingt morts de la MONUC
 - Soutien renouvelé à la Commission de Pacification de l'Ituri

- **Ituri :**
 - Bunia : Artémis est arrivé
 - La MONUC explique la mission de la Force multinationale aux groupes armés

- **Protection de l'Enfant :**
 - Journée de l'Enfant africain: le Fonds Social de la Présidence distribue des cartables remplis de fournitures scolaires aux enfants congolais
 - Des enfants soldats congolais racontent leur expérience

- **Butembo : Manifestation anti-MONUC**

Le Conseil de Sécurité encourage le processus de paix en RDC

«Le Conseil de Sécurité est venu en République Démocratique du Congo pour encourager la transition», a déclaré à son arrivée à Kinshasa, l'Ambassadeur de France aux Nations Unies, Jean-Marc de la Sablière, à la tête d'une délégation du Conseil de Sécurité de l'ONU, en visite en RDC du 10 au 12 juin 2003.



*Le Conseil de Sécurité souhaite la mise en place rapide du gouvernement de transition en RDC
(Photo Christophe Bouliercac/MONUC)*

La Mission a rencontré pendant près de 4 h le Chef de l'Etat congolais et chef de la Commission de Suivi de l'Accord global et inclusif, Joseph Kabila, le 11 juin. Elle a aussi eu des entretiens avec les différents membres de la Commission de Suivi, avec les délégués du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD/Goma), du Mouvement de Libération du Congo (MLC), avec la MONUC et le Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT).

Un gouvernement de transition dans les plus brefs délais

Au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa le 11 juin 2003, Jean-Marc de la Sablière a indiqué que le sentiment profond du Conseil de Sécurité était que le temps qui passe joue contre le processus en RDC et il était donc important d'accélérer la mise en place du gouvernement de transition. « *Le chemin le plus important a été accompli. Il est important que le reste soit franchi dans les tout prochains jours. Nous avons demandé à nos interlocuteurs l'accélération du processus, car nous pensons que c'est essentiel. Il nous a été dit que la question des forces armées serait réglée et qu'avant le 30 juin, le gouvernement de transition serait en place* », a déclaré le diplomate français. Le Conseil a dit avoir enregistré avec intérêt cet engagement pris par les Parties congolaises. Il a émis le vœu de voir la prochaine session prévue fin juin se tenir dans « *des conditions favorables, c'est-à-dire avec un gouvernement de transition déjà mis en place* ».

La situation à l'Est du pays est inacceptable

Les membres du Conseil de Sécurité se sont dits consternés par les violations de droits de l'homme et la situation humanitaire à l'Est de la RDC. « *C'est une situation qui est inacceptable* », a déclaré Jean-Marc de la Sablière. « *La Mission est déçue devant l'offensive du RCD/Goma. Elle exige un cessez-le-feu et le retour aux positions antérieures agréées* », a-t-il souligné. Il n'y a pas au Congo de solution militaire possible, la seule solution au problème congolais est politique, que ça soit en Ituri ou dans l'ensemble du Congo, a martelé le diplomate français.

La situation en Ituri constitue une préoccupation pour le Conseil de Sécurité. La Mission a salué le déploiement de la Force multinationale à Bunia. Des questions fusent de partout sur les limites du mandat de cette force dans le temps et dans l'espace. Le Chef de la Mission onusienne a tenu à préciser les choses pour éclairer l'opinion congolaise et internationale : le déploiement répondait à une demande précise du Secrétaire Général de l'ONU présentée aux pays membres du Conseil de Sécurité, a-t-il indiqué. « *Cette demande portait sur Bunia où il y avait une situation extrêmement vive, le risque d'un drame qui, déjà, prenait corps, d'où le mandat précis de la Force à Bunia. (...)* »

Ce mandat va durer quelques mois parce que la demande du Secrétaire Général a été formulée dans l'attente du déploiement d'une force de la MONUC beaucoup plus robuste que la force actuelle, avec un mandat et une capacité tout à fait adaptés à la situation. Il y aura donc une continuité dans la capacité à gérer entre la Force multinationale et la MONUC renforcée ».

Pour Jean-Marc de la Sablière, la stabilisation en Ituri dépend de l'apport de la Force multinationale à Bunia, de la relance du processus politique en Ituri à travers la CPI, de la co-responsabilité des pays de la région qui ont apporté leur appui à cette Force et aussi du concept de non-impunité. « *Il n'y a plus d'impunité dans le monde d'aujourd'hui et il n'y aura pas d'exception en RDC* », a-t-il ajouté.



Jean-Marc de la Sablière : « Il n'y aura plus d'impunité dans le monde d'aujourd'hui. Il n'y aura pas d'exception pour la RDC »

(Photo Christophe Boulierac/MONUC)

L'exploitation illicite des richesses doit cesser en RDC

Au sujet de l'exploitation illégale des ressources de la RDC, il a appelé à « *une mobilisation pour que cesse cette exploitation qui nourrit les conflits* ». M. De la Sablière a annoncé l'examen, en septembre prochain, du rapport du panel de l'ONU sur cette question. Le Conseil de Sécurité entend aussi examiner la proposition du Secrétaire Général relative à un embargo sur les armes dans la partie Est de la RDC.

La confiance entre les Etats de la sous-région doit être restaurée

Les membres du Conseil estiment important de travailler sur les mesures de confiance entre les Etats de la région, a également déclaré M. De la Sablière. « *Il y a des interférences extérieures sur les affaires congolaises. Il faut donc que s'exercent sur le processus de paix au Congo des influences positives* », a-t-il ajouté. La délégation du Conseil de Sécurité s'est dite prête à recevoir des propositions sur ces mesures de confiance, de la part des parties au conflit en RDC. Jean-Marc de la Sablière a, entre autres, évoqué comme proposition, la tenue d'une conférence des Grands Lacs qui pourrait, a-t-il dit au passage, être une des solutions pour le rétablissement de la confiance entre les Etats de la sous-région.

La communauté internationale prête à soutenir la RDC

Le Conseil de Sécurité, en tant que représentant de la Communauté internationale, souhaite poursuivre l'aide apportée à la République Démocratique du Congo. L'action de la MONUC ainsi que l'autorisation donnée par le Conseil pour le déploiement de la Force multinationale à Bunia dans des conditions de rapidité exceptionnelles, constituent une manifestation importante de cette aide. « *Mais beaucoup dépend des Congolais eux-mêmes. Ce processus de paix est le leur* », a rappelé M. De la Sablière.

Le diplomate français a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance que représente la RDC en Afrique par sa dimension, sa population. « *La nation congolaise, lorsqu'elle sera unie au sein d'un gouvernement de transition, recevra un soutien fort de la Communauté internationale, dans le domaine économique, au-delà des questions de sécurité. La République Démocratique du Congo doit être un géant de l'Afrique. C'est un pays qui a des ressources extraordinaires qui doivent être normalement exploitées (...)* Le souhait du Conseil de Sécurité est de voir les Congolais se retrouver dans la paix », a-t-il conclu.

Le Conseil de Sécurité, après Kinshasa, s'est rendu à Bunia en Ituri, au nord-est de la RDC, puis au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda.

Mathy Mupapa

Hommage du Conseil de Sécurité aux vingt morts de la MONUC

Lors de la précédente visite d'une délégation du Conseil de Sécurité en République Démocratique du Congo, en mai 2002, sept membres de la MONUC avaient déjà perdu la vie en RDC. Une année après et ce bilan a presque triplé.

La délégation du Conseil de Sécurité a rendu hommage aux vingt disparus de la MONUC au quartier général de la mission à Kinshasa. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, participait à la cérémonie par le biais d'une allocution télévisée, suivie d'une déclaration sur place de son Représentant spécial en RDC, Namanga Ngongi. « *Ces morts sont une contribution de la Communauté internationale pour le retour de la paix en RDC. C'est une contribution en vies humaines* », a déclaré M. Ngongi devant l'assistance. Des gerbes de fleurs ont été déposées devant un tableau mentionnant les noms des disparus.

« Seize nationalités, tous les continents du monde »

« *La mission du Conseil de Sécurité a pu, ce soir, rendre hommage à la mémoire de ces vingt personnes qui ont fait le sacrifice de leur vie ici au Congo* », a pour sa part indiqué Jean-Marc de la Sablière, Chef de la délégation du Conseil de Sécurité. « *Ils appartenaient à seize nationalités, ils venaient de tous les continents du monde. Deux d'entre eux ont été assassinés, deux victimes de mines, les 16 autres d'accidents, tous ont fait le sacrifice de leur vie pour une noble cause : la*

cause de la paix aux Congo, pays qui a besoin de l'aide de la Communauté internationale dont le peuple lutte pour la paix depuis des années ».

Il a conclu : *« Que leur mémoire nous aide, à nous membres du Conseil de Sécurité et au personnel de la MONUC, à agir avec détermination et à prendre de bonnes décisions ».*

« Ces personnes ont versé leur sang...c'est un grande responsabilité pour nous Congolais »



*Le Conseil de Sécurité a salué la mémoire de tous ceux qui sont morts à la MONUC pour le Congo
(Photo Christophe Boulierac/MONUC)*

Le Représentant du Gouvernement congolais, le professeur Michel Mupapa Say, Commissaire général adjoint chargé des affaires de la MONUC, a pour sa part, rappelé qu'il s'agissait de la seconde mission des Nations Unies au Congo, car *« en 1960 nous avions l'ONUC qui était ici pour nous aider également. A cette occasion, il y a eu un Secrétaire Général, Dag Hammarskjold qui a perdu sa vie pour la cause congolaise (en 1961). Ces personnes ont versé leur sang sur cette terre, pour nous aider, nous accompagner dans la recherche de la paix pour notre pays. C'est une grande responsabilité pour nous Congolais dont parfois les turpitudes ont amené des personnes résidant paisiblement sur leurs territoires à venir mourir dans notre pays »*, a poursuivi M. Mupapa.

La cérémonie s'est achevée avec la prestation d'un groupe musical religieux. Le lendemain, les membres du Conseil de Sécurité se sont envolés pour Bunia.

Christophe Boulierac

Le Conseil de Sécurité renouvelle son soutien à la Commission de Pacification de l'Ituri

« Nous sommes venus à Bunia pour vous dire que nous voulons exprimer avec force notre appui aux institutions issues du mécanisme de Pacification de l'Ituri' » : c'est ce qu'a déclaré en substance Jean Marc de la Sablière, chef de la délégation des ambassadeurs des 15 pays membres du Conseil de Sécurité, lors d'une rencontre à Bunia avec les membres des organes de la Commission de Pacification de l'Ituri (CPI).

Arrivée à Bunia le 12 juin pour une visite de trois heures, la délégation a eu un séjour bref, mais dense. La mission s'est d'abord entretenue avec le Commandant de la Force multinationale, le Général Jean-Paul Thonier et les représentants civils et militaires de la MONUC. Elle a ensuite rencontré les membres de l'administration intérimaire de l'Ituri, des représentantes des femmes de l'Ituri, ainsi que les représentants des organismes humanitaires.

Le clou de la visite a été sans conteste la réunion avec la CPI, au cours de laquelle la délégation du Conseil de Sécurité a écouté avec une attention soutenue « *la voix du peuple* » incarnée par les membres de la CPI qui « *représentent la volonté politique démocratiquement exprimée des populations de l'Ituri* », selon les propos de M. de la Sablière.



*La Communauté internationale apporte tout son appui à la Commission de Pacification de l'Ituri
(Photo Nana Rosine Ngangoue/MONUC)*

Madame Pétronille Vaweka, Présidente de l'Assemblée intérimaire de l'Ituri, a qualifié de « *réconfortante et rassurante* » la visite des membres du Conseil de Sécurité, marquant ainsi l'intérêt de la Communauté internationale au processus de pacification de la République Démocratique du Congo en général, et de l'Ituri en particulier. Elle a ensuite dénoncé toutes les violations des droits de l'homme dont souffrent encore les populations de l'Ituri. Les membres de l'administration intérimaire ne se sont pas contentés de fustiger les maux qui minent leur province.

Ils ont proposé au Conseil des voies de sortie de crise, mettant en avant une approche politique négociée.

Partageant cette vision, le chef de la délégation du Conseil de Sécurité a souligné que ce qui se passait à Bunia était important pour l'ensemble de la RDC, car il y a un risque pour le processus de paix. Il est indispensable, a-t-il ajouté, que la situation à Bunia soit rétablie, car l'objectif principal est le succès du processus de paix en RDC.

La visite du Conseil de Sécurité intervient pendant le déploiement de la Force multinationale dont elle a autorisé l'action dans sa résolution 1484 du mois de mai 2003. M. De la Sablière a placé la présence de la Force multinationale à Bunia dans le cadre d'une stratégie d'ensemble pour la pacification de l'Ituri. « *Le rétablissement de la sécurité dans la ville de Bunia, la protection de l'aéroport, du personnel humanitaire et de l'ONU doit permettre la relance du processus politique car, en Ituri, comme dans l'ensemble de la RDC, il n'y a pas de solution militaire, il n'y a que des solutions politiques* », a dit avec force M. De la Sablière.



*La population de Bunia n'a que trop souffert des violations de droits de l'homme
(Photo Christophe Boulierac/MONUC)*

L'Ambassadeur français a en outre insisté sur le message du Conseil de Sécurité selon lequel l'impunité ne sera plus tolérée où que ce soit, dans un monde civilisé. « *Il n'y aura pas d'impunité pour des crimes aussi atroces que ceux que l'on voit dans l'Est de la République Démocratique du Congo* », a-t-il martelé, ajoutant que les membres du Conseil de Sécurité s'attendent à ce que ceci cesse.

M. De la Sablière a enfin rassuré les membres du mécanisme de pacification de l'Ituri que leur message a été entendu et que le Conseil de Sécurité agira avec détermination pour aider les Congolais à résoudre la crise actuelle.

Nana Rosine Ngangoue

Bunia : Artémis est arrivé

L'opération Artémis, nom donné par l'Union européenne à la Force intérimaire d'urgence multinationale en Ituri, a démarré à Bunia, avec le déploiement, depuis le 6 juin dernier, des premiers éléments de reconnaissance, suivis des forces combattantes, venus essentiellement du troisième régiment de l'infanterie de marine française. La Force Multinationale est placée sous le commandement du général français, Jean-Paul Thonier.

Les termes de référence de la force ont été fixés par le Conseil de Sécurité à travers sa résolution 1484 du 30 mai 2003. La force est chargée principalement de la sécurisation de l'aéroport et de la ville de Bunia. Elle devrait apporter un appui à l'action de la MONUC à l'intérieur de la ville, et participera à la protection de la population de Bunia. Elle devrait ainsi faciliter le futur déploiement de la force de stabilisation prévu pour la mi-août.



La Force multinationale pour protéger les populations de Bunia (Photo Nana Rosine Ngangoue/MONUC)

Expliquant le dispositif militaire à mettre en place pour remplir cette mission, le Général Thonier a indiqué qu'au total 900 hommes seraient déployés sur le site de Bunia, ainsi que deux unités d'infanterie motorisées, un escadron de blindés légers à roues, une capacité de mortiers lourds et deux hélicoptères légers.

A Entebbe en Ouganda, la Force multinationale dispose d'une plate-forme logistique à partir de laquelle seront effectuées des rotations de personnel militaire sur Bunia. Six avions C-130, dont deux canadiens et un belge, y sont stationnés.

A N'djamena, au Tchad, toujours sous le commandement du Général Thonier, la Force multinationale dispose des avions de chasse, des mirages 2000 et mirages F1, ayant des capacités de reconnaissance et d'appui.

Actuellement à Bunia, la Force multinationale a déployé une compagnie renforcée, d'environ 150 hommes, auxquels il faut ajouter une centaine d'éléments de reconnaissance.

La vitesse de déploiement est ralentie par l'étroitesse de la piste d'atterrissage de Bunia. Sa fragilité et sa détérioration avancée ne permettent qu'à 6 avions cargos de s'y poser par jour. La priorité pour le Général Thonier est de maintenir la piste en état, car elle constitue le seul point d'entrée pour la force.

La conséquence en est que pendant une période allant entre deux et trois semaines, le Général Thonier se consacrera uniquement au renforcement du dispositif actuellement en place. *« Je ne serais pas en mesure de remplir la mission de protection maintenant. Je pourrais intervenir, mais je n'aurais pas un volume suffisant pour contrôler les accès de la ville de Bunia »*, a-t-il indiqué. Si la piste est renforcée, la Force, dans sa totalité devrait être déployée sur 50 jours (à partir du premier jour de déploiement).



*La Force Multinationale a commencé ses patrouilles dans la capitale de l'Ituri
(Photo Nana Rosine Ngangoue/MONUC)*

La manœuvre générale prévue à la fin du déploiement consistera à assurer la sécurité de l'aéroport et, ultérieurement, contrôler les quatre axes nord, sud, est et ouest de la ville, interdire le mouvement du personnel armé entrant ou sortant de Bunia, maintenir une présence permanente de jour comme de nuit à l'intérieur de la ville, et une capacité de réaction face à tout événement.

La Force multinationale travaille en étroite coordination avec la MONUC qui continue à remplir sa mission. Elle assure notamment la protection des points particuliers à l'intérieur de la ville, la protection des camps des déplacés, et sert de liaison entre la Force multinationale et les différentes factions belligérantes.

Nana Rosine Ngangoue

La MONUC explique la mission de la Force multinationale aux groupes armés de l'Ituri

Après les combats qui ont opposé à Bunia des milices rivales le samedi 7 juin, le mécanisme de concertation des groupes armés, un des quatre organes mis en place par la Commission de Pacification de l'Ituri (CPI), s'est réuni mercredi 11 juin 2002 à Bunia.

La réunion, qui a vu la participation de tous les membres du mécanisme - le Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo (PUSIC), le Front des Nationalistes et Intégrationnistes (FRPI), les Forces Armées du Peuple Congolais (FAPC), les Forces Populaires pour la Démocratie au Congo (FPDC), et l'Union des Patriotes Congolais (UPC) - à l'exception du représentant du Gouvernement, était présidée par le Commandant du secteur VI de la MONUC, le Colonel Daniel Vollot. Il s'agissait essentiellement d'une rencontre destinée à un échange d'informations, notamment sur la présence de la Force multinationale à Bunia, ainsi que sur le cantonnement des différents groupes armés.

Le Colonel Vollot a informé les groupes armés de la mission de la Force multinationale autorisée par la résolution 1484 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Elle aura pour tâche essentielle la sécurisation de la ville de Bunia, la protection des civils et la sécurisation des agences humanitaires travaillant dans la ville. Cette force, a-t-il souligné, « *agira sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies autorisant l'usage de la force* ». Avions de chasse, infanteries mécanisées, hélicoptères de combat et 1700 à 2000 hommes, constituent l'essentiel du dispositif militaire de la force internationale. La sécurisation de la ville de Bunia passant par sa démilitarisation, il s'agira, selon le Colonel Vollot, de « *faire sortir les troupes de l'UPC de la ville et d'empêcher d'autres troupes d'y rentrer* ».



*Le Colonel Vollot de la MONUC à Bunia : « La Force multinationale agira sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies autorisant l'usage de la force »
(Photo Christophe Boulierac/MONUC)*

La perspective de la démilitarisation de la ville de Bunia n'enchanté pas l'UPC qui affirme être garante de la sécurité des populations à Bunia, quelle que soit la force en présence. Le Colonel Gueye Boubakrine de la MONUC a fait remarquer que la sécurité des populations de Bunia était désormais du ressort de la Force multinationale et des Nations Unies. Il a rappelé que l'application du mandat défini dans la résolution du Conseil de Sécurité engageait les Congolais qui doivent coopérer pour la mise en œuvre de cette tâche.

Les groupes armés ont fait part à la MONUC de leur frustration en raison de la limitation de la zone d'action de la Force multinationale à Bunia, se demandant qui sera responsable de la sécurité des populations au-delà de la capitale de l'Ituri. Répondant à cette préoccupation, le

Colonel Vollot a souligné que pour le moment, la Force multinationale va se concentrer sur Bunia uniquement. Ensuite, une task force plus importante, faisant partie intégrante de la MONUC, se déploiera dès la mi-août. Elle aura les mêmes exigences que la Force multinationale qu'elle remplacera, mais sa zone d'action sera plus étendue, couvrant l'ensemble de l'Ituri.

La discussion sur le cantonnement a été un véritable dialogue de sourds, chaque camp accusant l'autre de renforcer ses positions en vue d'une attaque imminente. Tous les groupes, en dehors de l'UPC, ont lapidairement exprimé leurs intentions et indiqué les lieux de cantonnement de leurs troupes. Cependant, ils ont unanimement exprimé des préoccupations liées à la sécurité, aux moyens financiers pour nourrir et vêtir les troupes cantonnées. Ils demandent à la MONUC d'accompagner le cantonnement avec les moyens nécessaires. L'UPC s'est dite « réservée » sur la question du cantonnement de ses troupes, préférant en discuter dans une réunion restreinte avec la MONUC.



Les différentes milices de l'Ituri doivent être cantonnées dans des camps en dehors de Bunia (Photo Christophe Boulierac/MONUC)

La MONUC a fait remarquer que la question du cantonnement ne pouvait être considérée séparément de celle de la cessation des hostilités, conformément à l'Accord de Dar Es-Salaam signé le 16 mai 2003. Elle a encouragé les factions belligérantes à engager un dialogue afin de faire respecter le cessez-le-feu.

Les préoccupations des groupes armés ont été enregistrées. Des discussions approfondies sur ces questions auront lieu lors de la prochaine réunion de concertation prévue dans une quinzaine de jours.

Nana Rosine Ngangoue

Journée de l'Enfant africain: le Fonds Social de la Présidence distribue des cartables remplis de fournitures scolaires aux enfants congolais

« Chers parents, il ne faut pas battre un enfant, il faut lui donner une bonne éducation et l'aimer », a lancé à l'assistance le très jeune et talentueux artiste congolais Tshanda Sangwa, plus connu sous le nom de sa célèbre chanson « Bébé Rico », provoquant les applaudissements émus du public. Puis il a entonné son dernier morceau spécialement écrit à l'occasion de la Journée de l'enfant africain. Ce fut un des temps forts du dîner offert, ce 16 juin 2003, par le chef de l'Etat congolais, le Général-Major Joseph Kabila, dans le cadre d'un événement organisé par le Fonds social de la Présidence de la République.

Après l'observation d'une minute de silence en hommage à tous les enfants victimes de la guerre en République Démocratique du Congo, les convives ont pu assister à plusieurs démonstrations de groupes d'enfants artistes notamment des danseurs et musiciens qui, en

plus de leurs prouesses, ont administré aux adultes présents une belle leçon sur l'absurdité du terme « enfants de la rue ». « *Mon père ne s'appelait pas la rue. Ma mère non plus* », ont-ils chanté, provoquant l'hilarité générale.

Puis le Protocole d'Etat a invité quelques enfants – « *de toutes origines sociales* » - à recevoir des mains du Président Joseph Kabila – leurs cadeaux. Ensuite, ce fut au tour de quelques invités d'honneur de se plier au même exercice. Parmi eux, Herbert McLeod, le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement et coordonnateur du système des Nations Unies en RDC et Onno Ruhl, Représentant résident de la Banque Mondiale.



Le Président Kabila, entouré notamment par le Représentant résident de la Banque mondiale, la ministre des Affaires sociales, le patron du PNUD et la Coordinatrice du Fonds social (Photo Johanna Klinge/MONUC)

Plusieurs membres du personnel de la MONUC ont assisté à la cérémonie et notamment le premier d'entre eux, le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la RDC, Namanga Ngongi.

En cette journée qui leur était dédiée, le Fonds social aura au moins donné un peu de réconfort et passé du baume dans le cœur de plusieurs enfants de la RDC qui en ont tant besoin. Et souhaitons que nul n'oublie les paroles de Bébé Rico : « *Chers parents, il ne faut pas battre un enfant, il faut lui donner une bonne éducation et l'aimer* ».

Mamadou Bah

Des enfants soldats congolais racontent leur expérience

Le 16 juin, les enfants africains célèbrent leur fête. Malheureusement, ce jour censé être synonyme de joie ne représente pas grand-chose pour plusieurs d'entre eux qui n'ont connu jusque-là que le monde vicié des adultes. C'est dans ce cadre que nous avons rencontré à Bukavu trois anciens enfants soldats actuellement pris en charge par le Bureau de Volontariat au Service de l'Enfance et de la Santé (BVES), et plus spécifiquement par le Centre de Transition et d'Orientation (CTO) à Bukavu.

Le chef du CTO, Vincent Bikaya, nous présente tout d'abord le CTO. « *Ici, explique-t-il, nous ne recevons que les enfants qui ont été démobilisés par leurs supérieurs, lettre à l'appui. Si un enfant décide de quitter l'armée de son propre chef, il ne sera accepté que lorsque son ancien chef aura autorisé sa démobilisation par écrit* ». Depuis sa création en septembre 2002, le Centre a déjà reçu 177 enfants soldats dont 155 sont déjà réinsérés socialement. Pendant trois mois maximum, ils ont été hébergés par le CTO et ont reçu un encadrement psychosocial, en vue de leur réintégration.

Le premier enfant que nous rencontrons est d'ailleurs sur le point de quitter la grande famille du CTO. Milan Bisimwa, 15 ans, témoigne : « c'est à 14 ans que ma vie d'enfant soldat a commencé, raconte-t-il. J'étais à Lwakabini quand des militaires du Mudundu-40 sont arrivés et m'ont proposé de travailler avec eux comme porteur, moyennant 100\$ par mois. J'ai accepté, c'était plus qu'il ne m'en fallait pour subvenir à mes besoins. Les 100\$, Milan ne les a jamais reçus. En revanche, il dit n'avoir jamais manqué de rien. « Nous vivions de la collecte de vivres. A chaque fois que nous arrivions dans un nouveau village, nous prenions les chèvres, les vaches, les poules des habitants, enfin tout ce qui se trouvait sur notre chemin. Cela nous suffisait amplement ».

Au sein du groupe armé, chacun avait une fonction spécifique. Milan, lui, s'occupait de la « pharmacie », c'est à dire distribuer les « médicaments » aux combattants. « Le sorcier de Burhinyi préparait les médicaments avec des feuilles ramassées dans la forêt, explique Milan, mais je ne connais pas la recette exacte car elle est tenue secrète. Les combattants venaient ensuite chez moi, après s'être coupés la peau avec le rasoir. Je leur donnais la préparation pour qu'ils l'introduisent là où la peau avait été arrachée. Cette potion les rendait invincibles ». Milan s'enduisait lui aussi de potion magique, il nous montre d'ailleurs, avec beaucoup de fierté, ses « tatouages », les marques de son « invincibilité ».

« Hey ! Vous voyez ces tâches noires ? s'exclame-t-il. C'est là que j'ai introduit la potion qui fait tomber toutes les balles lancées contre moi ». Pourtant tout n'était pas si rose au camp du Mudundu-40. « Un jour, j'ai tiré par erreur une balle sur le chauffeur d'un bus. Il n'est pas mort, mais mes supérieurs ont voulu me punir. Ils m'ont jeté dans un cachot, un mètre sous terre. J'y suis resté un mois. C'était vraiment difficile ».



*La place d'un enfant n'est pas dans l'armée
(Photo Christophe Boulierac/MONUC)*

Et pour l'avenir ? Milan part retrouver sa famille dans les prochains jours. Son rêve, retrouver les bancs de l'école ou faire du commerce. Dans les deux cas, un minimum d'argent est nécessaire. « Pouvez-vous me donner quelques billets ? », demande-t-il sur un ton impérieux. Mais le butin ne lui plaît pas apparemment. L'enfant repart déçu, l'air de regretter le bon vieux temps où une arme au bout du bras lui permettait d'obtenir sans trop de difficultés tout ce que ses beaux yeux noirs auraient pu souhaiter.



Les ex-enfants soldats et le chef du centre CTO, Vincent Bikaya (Photo Joëlle Sabella/MONUC)

Patient Shabani, lui aussi, a 15 ans. Des trois enfants rencontrés, celui-là est nettement le plus traumatisé. « *J'étais à Bukavu quand des militaires du RCD m'ont enlevé, raconte-t-il. J'avais 12 ans. Pendant un mois, j'ai suivi un entraînement militaire très strict à Goma. J'y ai appris le maniement et l'entretien des armes, nous faisons aussi beaucoup de gymnastique. Après cela, j'ai été envoyé au front, j'étais sur la première ligne, tout comme les autres enfants. Les combats duraient parfois plusieurs jours. Je voyais mes amis mourir autour de moi. La mort m'entourait de partout* ». C'est presque les larmes aux yeux que Patient décrit son expérience : « *Je suis resté trois ans avec ces militaires, et pendant trois ans, j'ai été battu tous les jours, sans exception. Je crois que ma vie est gâchée à tout jamais* ».

Le petit Patient vient d'entamer son séjour au Centre, pourtant il aurait bien aimé être avec ses parents à l'occasion du 16 juin : « *Si je pouvais être à la maison, je ferais tout pour rendre mes parents heureux. Mon souhait à l'occasion du 16 juin, c'est de re-devenir un enfant normal, comme tous les autres enfants de mon âge* ».

Enfin arrive Mazibo, du même âge que les deux précédents enfants soldats. Le regard fixe et ténébreux, l'air déterminé, un garçon dur qui sait très bien ce qu'il veut : « *Moi, j'ai rejoint les rangs des Mai-Mai à 10 ans, pour protéger ma famille contre les Rwandais qui n'arrêtaient pas de nous harceler. Tous mes amis ont fait de même d'ailleurs !* ». Et la peur ? Le danger ? La mort ? Mazibo réplique aussitôt : « *Moi, avoir peur ? Jamais !!! De toutes façons, je respectais toujours les doses prescrites par mes chefs et donc je ne craignais rien* ». En effet, avant de partir au combat, les soldats du groupes avalaient tous une eau grisâtre ou noirâtre qui garantiraient leur « *invincibilité* ». Ils pouvaient aussi s'asperger de cette eau, avec un balai, selon un rituel bien déterminé. « *Nous étions attaqués de partout, mais grâce à cette eau, les balles tombaient aussitôt* ».



Il est temps que cesse en RDC le recrutement des enfants soldats (Photo Christophe Bouliercac/MONUC)

Personnellement, j'ai reçu plein de balles dans le corps, mais elles ne m'ont jamais rien fait. Ceux qui mouraient étaient ceux qui ne prenaient pas l'eau correctement ».

Interrogé sur ce qu'il pensait de cette vie, Mazibo répond : ? *« J'étais bien content. Moi, j'étais le garde du corps du commandant et à ce titre, j'étais toujours habillé comme un prince. Je recevais de l'argent et je mangeais bien, que peut-on vouloir de plus ? En tout cas, mes parents n'auraient jamais pu m'assurer tout ce luxe ! ».* Après quelques temps, le jeune garde du corps a rejoint les rangs du RCD, car il était déçu par ses collègues qui ne respectaient plus les consignes d'absorption de l'eau et laissaient donc leur vie sur le front. *« Mes nouveaux chefs ont vite vu que j'étais fort. Cela est dû à mon regard et à mes habits. Ils m'envoyaient donc toujours sur la ligne de front, car ils savaient que j'étais courageux et que je ne reculerais devant rien ».* Des souhaits particuliers à l'occasion de la journée du 16 juin ? : *« Je souhaite que le pays soit réuni, pour que je puisse faire des études et ... réintégrer l'armée, mais cette fois en tant que commandant ! ».*

Joëlle Sabella

Manifestation anti-MONUC à Butembo

A Butembo, la « marche pour la paix » organisée 11 juin 2003 a mal tourné lorsqu'une partie des manifestants a dévié du trajet officiel pour se rendre au bureau de la MONUC. Sur place, la foule en colère a scandé des slogans hostiles à la MONUC, tout en lançant des pierres à l'intérieur des installations onusiennes. Après une heure de manifestation agitée, les soldats de l'APC (branche armée du RCD-K/ML) dépêchés d'urgence sur place pour sécuriser les installations de la MONUC, ont finalement dû tirer plusieurs rafales en l'air pour disperser la foule. L'objectif affiché au départ de cette manifestation était de *« protester contre l'invasion des territoires RCD-K/ML par le RCD-Goma au sud de Lubero ».*

Bilan des incidents : une fenêtre cassée et de chaudes émotions pour le personnel assiégé de la MONUC. Pour le Major kenyan Vincent, cette manifestation est montrée que *« malgré tous les efforts de sensibilisation entrepris par la MONUC à Butembo, l'incompréhension subsiste face au fonctionnement des Nations Unies et du maintien de la paix au Congo ».* En effet, il semblerait que les manifestants auraient voulu exprimer leur frustration par rapport aux limites du mandat d'observation de la MONUC, qu'ils voudraient voir changer en mission d'imposition de la paix pour contrer l'offensive du RCD-Goma. Frustration légitime, soit, mais reste que ce n'est pas la MONUC elle-même qui établit son mandat !



*Mensah Aluka de la MONUC/Butembo brandissant une des pierres jetées sur les locaux de la Mission
(Photo Sébastien Lapierre/MONUC)*

Du côté de la MONUC, la frustration s'est également fait sentir auprès de la Section de l'Information Publique qui a su tisser d'étroites relations avec la communauté étudiante. Pour l'instant, on privilégie l'hypothèse avancée par les comités étudiants: l'événement était le fait de quelques « *têtes brûlées* » qui ont manipulé une foule déjà en colère.

Sébastien Lapierre

Contact MONUC BULLETIN: Mathy MUPAPA
Tel: 0818906388
001 212 963 0103 (ext 6388)